Envoyé en préfecture le 29/09/2021
Reçu en préfecture le 29/09/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210927-CC_2021_176-DE

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

DELIBERATION
CC_2021_176

OBJET :

COMMISSION 2

PARC D'ACTIVITE

Retrait délibération CC_2021_015

Vente du lot 2 du Parc d'activité de Maraîche à WANNEHAIN à la Société MC France CHR

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 43

Suppléants présents : 0

Procurations : 7

Nombre de votants : 50

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-et-un, le 27 septembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 20 septembre 2021, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1ère Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2ème Vice-Président
Michel DUPONT, 3ème Vice-Président
Yves LEFEBVRE, 4ème Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5ème Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6ème Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7ème Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, 8ème Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9ème Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, 10ème Vice-Président
Bernadette SION, 11ème Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12ème Vice-Président

Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Didier WIBAUX, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE,

Ont donné pouvoir :

Odile RIGA, procuration à Sylvain CLEMENT
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE
Thierry DEPOORTERE, procuration à Alain BOS
Carine JOURDAIN, procuration à Michel PIQUET
Emmanuelle RAMBAUT, procuration à Bruno RUSINEK
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Guy SCHRYVE, Alain DUCHESNE

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

Envoyé en préfecture le 29/09/2021
Reçu en préfecture le 29/09/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210927-CC_2021_176-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 27 septembre 2021

Délibération CC_2021_176

COMMISSION 2

Parc d'activité

Retrait délibération CC_2021_015 relative à la vente du lot 2 du Parc d'activité de Maraîche à WANNEHAIN à la Société MC France - CHR

Le Conseil Communautaire,

Considérant que dans le cadre de sa compétence Développement économique, la communauté de communes du Pays de Pévèle à laquelle s'est substituée la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT, a décidé d'aménager le parc d'activité de Maraiche à WANNEHAIN,

Considérant que la Communauté de communes est propriétaire de la parcelle cadastrée ZE 37 à WANNEHAIN d'une surface de 43 607 m².

Considérant que cette parcelle ZE37 va être divisée en 10 lots constituant la 1ère phase du parc d'activité de Maraiche.

Considérant l'intérêt de la société MC France CHR de se porter acquéreur du lot 2 aux fins d'y installer une entreprise de bâtiment, couverture et activités connexes.

Considérant que le lot 2 d'une surface totale d'environ 1 879 m² à prélever sur la parcelle ZE37.

Vu l'avis n°2019-638V1890 du service des Domaines, confirmé par une demande du 3 février 2021 évaluant les parcelles considérées au prix de 39 € HT/m².

Considérant que le prix de vente est fixé à 39 € HT/m², auquel s'ajoute la TVA sur la marge.

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 15 février 2021, entérinant la vente du lot 2 du parc d'activité de Maraiche à WANNEHAIN à CHR France.

Compte tenu de la conjoncture économique, cette entreprise nous a annoncé renoncer à son projet.

Considérant que, de ce fait, le terrain peut être remis en vente.

Ouï l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE (par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 50 VOTANTS)

- ***De procéder au retrait de la délibération CC_2021_015.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Président

Luc FOUTRY

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVÈLE CAREMBAULT